



**Projet Pédagogique Août 2024**  
**Accueil de Loisirs élémentaire D'Amfreville la Mi Voie « LACOSTE »**  
**Tél : 02.35.23.45.25 Portable : 06.98.35.39.70**



**Directeur : Melvin Coutant**

**Mairie d'Amfreville la Mi Voie**  
**Place du Général de Gaulle – B.P 5 – 76920 AMFREVILLE LA MI VOIE –**  
**Tel : 02.32.98.90.35 - Mail : mairie@amfreville-la-mivoie.fr**

## **Sommaire Projet pédagogique**

### **I. L'ORGANISATEUR**

- 1.Présentation de l'organisateur (1)
- 2.Habilitation de la structure (2)

### **II. DESCRIPTION DE L'ACCUEIL**

- 1.Lieu/Date/Horaires (3)
- 2.La structure d'accueil (4-II)
- 3.L'équipe d'animation (12)
- 4.Les moyens matériels et financiers (13)

### **III. LE PUBLIC**

1. Tranche d'âge (14)
- 2.Pédagogies mises en place (15-16)
- 3.Situation de handicap (17)
- 4.Accueil moins de 6 ans (18)
- 5.Les valeurs de la structure Lacoste (19-20)
- 6.Les intentions éducatives de l'organisateur (21)
- 7.Les objectifs de la vie quotidienne (22-23-24)

### **IV. DEROULEMENT**

- 1.Journée Type (25)
- 2.Notre accueil (26)
3. Projet / Planning (27)
- 4.Sorties / Prestations(28)
5. Repas (29)
- 6.Pauses animateurs (30)

### **V. ROLES ET MISSIONS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE**

- 1.Le Directeur (31)
- 2.L'animateur (32-33)
- 3.Les outils d'évaluations
  - de l'animateur (34)
  - du projet pédagogique (35)

## **VI. SECURITE**

1. Dans les Locaux (36)
2. Plan Vigipirate (36)
3. Règles Sanitaire (36)
3. Les Sorties (36)
4. Plan Canicule (36)

## **VII. REGLES DE BONS FONCTIONNEMENT**

1. Alcool/Drogue (37)
2. Cigarettes (37)
3. Nourriture (37)
4. Médicament (37)
5. Fiche de renseignement (37)
6. Affaires personnelles (37)
7. Téléphone portable (38)
8. Tenue vestimentaire (38)
9. Brimades (38)
10. Règles de vie « Conseil des Jeunes » (39-40)

## **VIII. ACTIONS UTILES (41)**

## **IX. BESOINS PHYSIOLOGIQUE (42)**

## **Introduction.**

Le bon déroulement d'un accueil selon Janusz Korczak repose sur l'idée qu'**il faut pleinement comprendre les enfants, qu'il faut pénétrer dans leur monde et saisir leur psychologie**, mais qu'il faut avant tout et surtout les respecter et les aimer, c'est-à-dire les traiter en fait *comme des partenaires et des amis*.

Voilà notre ligne conductrice.

## I. L'ORGANISATEUR

### *1. Présentation de l'organisateur*

Dénomination : COMMUNE D'AMFREVILLE LA MIVOIE

Adresse : PLACE DU GENERAL DE GAULLE  
76920 AMFREVILLE LA MIVOIE

Téléphone : Mairie d'Amfreville La Mi Voie / 02.32.98.90.35





## ***2. Habilitation de la structure***

### **Effectif prévisionnel des mineurs accueillis (Maximum par jour)**

Total = 106 enfants allant de 6 ans à 14 ans peuvent être accueillis au sein de la structure.

### **Effectif des animateurs**

Total = 12 animateurs peuvent être recrutés sur l'accueil de loisirs afin de pouvoir respecter les taux d'encadrement : (1 animateur pour 12 enfants âgés de plus de 6 ans).

### **Prérequis : Afin de respecter les normes d'encadrement d'un ACM (Accueil collectif de mineurs)**

#### **La structure se doit de compter parmi son effectif d'animateurs au moins :**

- 50 % de titulaires du BAFA ou d'un diplôme équivalent
- 30 % de stagiaires BAFA ou diplôme équivalent
- 20 % de personnes non qualifiées

Soit :                      Qualifiés = 4                      Stagiaires = 3                      Sans  
qualifications = 1

(Le directeur peut être inclus dans l'effectif d'encadrement des accueils de loisirs accueillant moins de 50 mineurs\*).

## II. DESCRIPTION DE L'ACCUEIL

### 1. Lieu, dates et horaires

L'accueil de loisirs se situe à cinq kilomètres de Rouen, dans un parc appelé le Parc Lacoste. Celui-ci est entouré par une forêt, ce qui offre un cadre idéal pour évoluer avec des jeunes. Durant l'année, l'accueil de loisirs prête ses locaux à l'Éducation Nationale, deux classes y fonctionnent.

L'accueil de loisirs s'adresse à tous les enfants allant de 6 ans à 14 ans issus de milieux divers. Il doit permettre aux enfants dont les parents travaillent ou qui ne peuvent pas partir en vacances, de participer à des activités de loisirs et d'éducation.

**Adresse : Parc Lacoste rue Gerard Philipe 76920 Amfreville La Mi Voie.**



### Périodes d'ouverture de l'accueil de loisirs « Lacoste »

V = Ouvert X = Fermé

•Toussaint = V •Noel = X •Février = V •Avril = V •Juillet = V •Août = V

**Samedi 27 juillet et samedi 3 août 2024 : Réunions de préparations.**

**Lundi 5 août 2024 : Commencement de la session.**

Accueil des enfants : 9H00 - 9H15 arrivés des enfants sur le lieu d'accueil.

Départ des enfants : 17H00 – 17H15 au même endroit qu'à l'arrivée.

Temps de régulation, bilan, préparation journée suivante : 17H30 – 18H00

**Vendredi 23 août 2024 : Dernier jour de la session (enfant).**

**Samedi 24 août 2024 : Réunion, bilan, rangement structure (équipe)**

*Lieu d'accueil des parents et jeunes*



*Acheminement*





*vers l'accueil de loisirs.*



Le cadre et la structure.



La salle de restauration collective.





La cour du bas.

## *2. La structure d'accueil*



⇒ Magasin de jouets

Ouvert tout les jours pour observer et disponible tous les  
jeudis pour « acheter ».





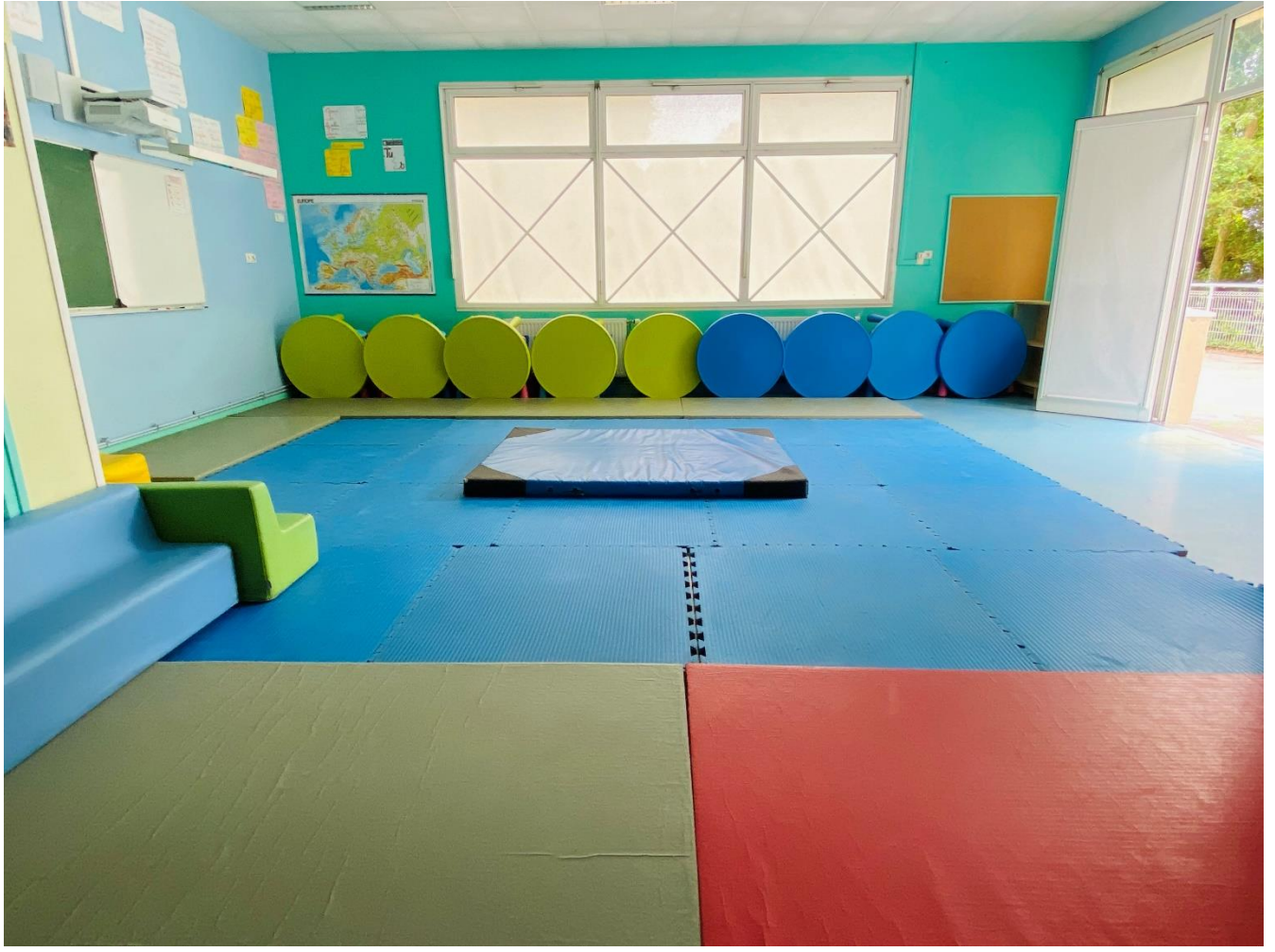
⇒ Espace de rencontres et rangement

Lieu-dit des bleus (9 ans et moins) les matins...



⇒ *Le conseil des jeunes*

Tous ensemble les lundis pour faire prôner la démocratie...



⇒ Salle de motricité et temps calme

*Gymnopédie d'Erik Satie, les ambiances terriblement douce d'Emile Mosseri, concerto au aubois d'Antonio Vivaldi. Tout cela pour s'étirer, se poser, se détendre dans la serenity.*

*Du lundi au vendredi.*





⇒ Espace de rencontres et rangement

Lieu-dit des rouges (10 ans et plus) les matins...



### *3. L'équipe d'animation.*

MELVIN COUTANT. DIRECTEUR BPJEPS – BAFA - SST	Dévoué, attentif et anticipateur.
ANTOINE DUHAMEL. ANIMATEUR BAFA	Partageur, justicier et fairplay.
ANTONIN BREBION. ANIMATEUR NON-DIPLOMÉ	Diplomate, investi et affectueux.
JULIE DJE ANIMATRICE BAFA	Respectueuse, joyeuse et soucieuse du bien-être de son prochain.
ROSA ARAKELIEN ANIMATRICE STAGIAIRE PSC1	Organisée, à l'écoute et disciplinée.

#### *4. Les moyens matériels et financiers.*

MATÉRIELS	FINANCIERS
<p>-1 minibus (9 places) pouvant transporter les pique-niques réfrigérés</p> <p>-Une régie avec du matériel manuel, sportif, vidéos/consolés...</p> <p>-La structure d'accueil possédant 3 bâtiments, divisés en 5 lieux</p> <p>-La salle des sports Robert Talbot (les mardis et jeudi)</p>	<p>-Prestations : 3000 €</p> <p>-Alimentation : 300 €</p> <p>-Fournitures : 142,20 €</p> <p>-Pharmacie : 50 €</p> <p>-Carburant : 90 €</p>

### III. LE PUBLIC

#### 1. *Tranche d'âge*

L'accueil de loisirs élémentaire « Lacoste » peut accueillir des jeunes allant de 6 à 14ans.

Dans le cadre du code de l'action sociale et des familles, l'accueil peut aussi compter jusqu'à 10 enfants de 5 ans.

Chaque tranche d'âge a des besoins bien spécifique. L'équipe d'animation est alors formée sur les besoins de chaque tranche d'âge respectives en amont de la session durant les réunions de préparation. Afin de garantir un accueil de qualité, divers outils pédagogiques sont mis à disposition à travers le projet d'animation. Cela va nous permettre de varier les méthodes de transmission d'une activité...

#### Age 5/12 ans

- apprentissages fondamentaux
- acquisition du discernement
- socialisation intensive
- création de relations extérieures
- développement d'un esprit logique

#### Après 12 ans

- changements corporels avec effet anxiogène
  - phase d'idéalisme et d'utopie
    - opposition aux valeurs
    - revit les soucis de l'enfance
  - phase de valorisation auprès des autres et prise de risque

## ***2. Pédagogies mises en place***

**Laisser jouer :** Un ou plusieurs enfants commencent spontanément un jeu. Ils s'organisent et jouent seuls, sans avoir besoin d'un animateur. Ce dernier, après en avoir fait le constat, n'intervient pas. Mais sa présence est cependant utile à proximité pour garantir la sécurité ou relancer une activité en perte de vitesse.

**Faire jouer :** L'animateur remplit le rôle de meneur de jeu : c'est lui qui définit le but du jeu, en fixe les règles et l'organise. Mais, même dans ce cas, on n'oubliera pas que le but de l'animateur n'est pas d'imposer ses préférences personnelles, mais de proposer aux enfants l'aide nécessaire à la réalisation d'un projet commun. Le groupe va se forger une histoire à partir de cette activité collective.

**Donner à jouer :** L'animateur prévoit un créneau horaire et aménage un espace, rassemble du matériel (jeux de société, ballons, raquettes...), propose des situations... Mais il n'impose rien. Cette attitude repose sur la confiance dans les possibilités des participants à développer leur activité à partir des éléments proposés par l'animateur. Pour certains jeux, l'objectif est aussi d'amener rapidement le groupe à pouvoir s'organiser sans l'intervention de l'animateur.

**Jouer avec :** L'animateur devient un participant comme les autres, partenaire de l'activité. Son rôle évolue selon les règles communes à tous. Bien sûr il devra être très attentif à ce que sa présence ne fausse pas le déroulement du jeu. Cependant, il peut influencer sur le moral de son groupe, aider à l'apprentissage d'une technique et favoriser la participation des enfants les plus faibles.

### **▮ La relation éducative**

Tantôt les termes animateurs et éducateurs, tantôt l'expression « meneur de jeu ». Le meneur de jeu peut être un des enfants du groupe et aussi souvent que ce sera possible, ce sera préférable. Les enfants jouent entre eux et « être meneur de jeu » n'est pas un pouvoir mais un service rendu aux autres, à tour de rôle, pour mieux jouer.

En revanche, animateur, éducateur sont les adultes qui accompagnent le groupe. Leur fonction est de faire réussir les enfants, de leur donner confiance en eux, de valoriser leurs progrès ou leurs performances, et éventuellement, de rappeler la règle si les enfants ne le font pas entre eux.

Les adultes ont également la fonction capitale d'évaluer les risques et d'assurer la sécurité avec bon sens dans le respect absolu des réglementations. Mais en même temps, ils se gardent de surprotéger au point « d'infantiliser » les enfants et leur apprennent à juger par eux-mêmes des risques. Chaque fois qu'un enfant est en mesure de faire quelque chose sans risque, il est préconisé que l'adulte ne le fasse pas à sa place.

### **▮ Le jeu en liberté**

Le jeu est pour l'enfant un mode de vie qui est presque permanent : il peut aussi jouer spontanément, sans que cela ne soit cadré dans un emploi du temps. Ces temps de jeu en liberté ont également leur place dans le développement de l'enfant. Ils lui offrent des occasions tout aussi irremplaçables de communiquer avec les autres, de se mesurer au monde qui l'entoure, d'expérimenter ses futurs rôles d'adulte ou d'endosser des rôles totalement imaginaires. Et aussi de s'amuser, tout simplement.



## ¶ Pour l'animateur, le jeu est un outil pédagogique.

Le jeu, mené dans les meilleures conditions, vise l'acquisition de compétences nouvelles, favorise l'habileté à s'intégrer dans la société, permet de vaincre certaines formes de résistance...

Parce qu'il oblige à mettre en œuvre des stratégies, des méthodologies, parce qu'il force à expérimenter des formes de communication sortant des habitudes et des conditionnements, parce qu'il conduit à accepter ses erreurs et à prendre l'autre en considération, le jeu est un partenaire précieux pour l'animateur.

Par le biais du jeu, l'adulte crée des situations où l'enfant pourra expérimenter ce que « coopérer » représente concrètement et ce que « faire confiance à l'autre » ouvre comme perspectives. Entre les mains de l'éducateur, le jeu est un outil performant qu'il convient d'adapter à chaque situation, un outil perfectible qui se prépare et s'évalue afin que rien ne soit confié au hasard, et surtout pas la sécurité des enfants.

La « passion du jeu » a conduit à en conclure ceci : « On ne peut jamais tourner la dernière page, le jeu est sans fin, il est toujours à réinventer ».

**Pédagogie:** Méthode d'enseignement.

**Pédagogue:** Personne qui a le sens de l'enseignement.

**Winnicott** « L'évolution par le jeu »

**Sutherland** « Répondre à toutes les questions des enfants sans jamais les brimer »

**Coussinet** « Orienter, proposer... »

**Montessori** « Imposer un environnement préparé »

**Claparède** « L'important n'est pas que l'enfant fasse ce qu'il veut mais veuille ce qu'il fait »

**Dolto** « Considérer l'enfant comme des êtres pleins de bons sens et de compréhension »

**Dewey** « Le maître est un guide, l'élève apprend en agissant »

**Decroly** « Partir réellement des centres d'intérêts de l'enfant »

**Ferrer** « Mixité, égalité sociale, autonomie et entraide »

**Coutant** « L'aménagement sans ménagement »

### 3. Situation handicap

#### Différentes formes de handicap :

- Physique Moteur (Déformation de naissance / accident...)
- Sensoriel (Visuel)
- Auditif (Diminution de l'ouïe, ce qui entraîne des difficultés à percevoir un signal sonore)
- Visuel (Lunettes / vue décroissante / aveugle)
- Mentale (Déficience)
- Cognitif (Trouble de l'apprentissage ou intellectuellement précoce)
- Psychique (Troubles émotionnels)
- Phobique (avoir une peur extrême de quelque chose)

Pour accueillir un jeune en situation de handicap, nous devons disposer de moyens sociaux (personnel spécifique dans l'accompagnement d'un jeune en situation de handicap, animaux thérapeutiques...) et de moyens financiers (si la structure n'est pas aux normes d'accessibilités/d'accès). Adaptabilité des locaux selon la Loi Février 2005.

La structure d'accueil de loisirs Lacoste possède et regroupe ces deux moyens spécifiés.

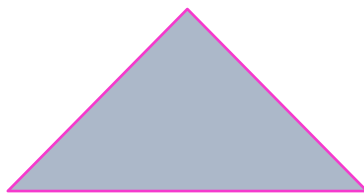
La structure est de plain-pied et une formation est tout à fait réalisable pour l'équipe pédagogique accueillante.

#### Afin de garantir un accueil de qualité on peut :

- Anticiper ses actions / activités adaptées pour le ou les enfants accueillis en situation particulière
- Sensibiliser l'équipe sur les recommandations à effectuer en cas d'obstacles (crises, etc...)
- Prévoir la vie de groupe afin de favoriser l'intégration de l'individu en question
- Informer les autres (jeunes) sur les réactions, difficultés à prévoir et anticiper les démarches
- Favoriser l'épanouissement de l'individu avec des outils adaptés, valoriser ses compétences
- Offrir un cadre sécurisant et être à l'écoute

Positionnement de l'animateur.

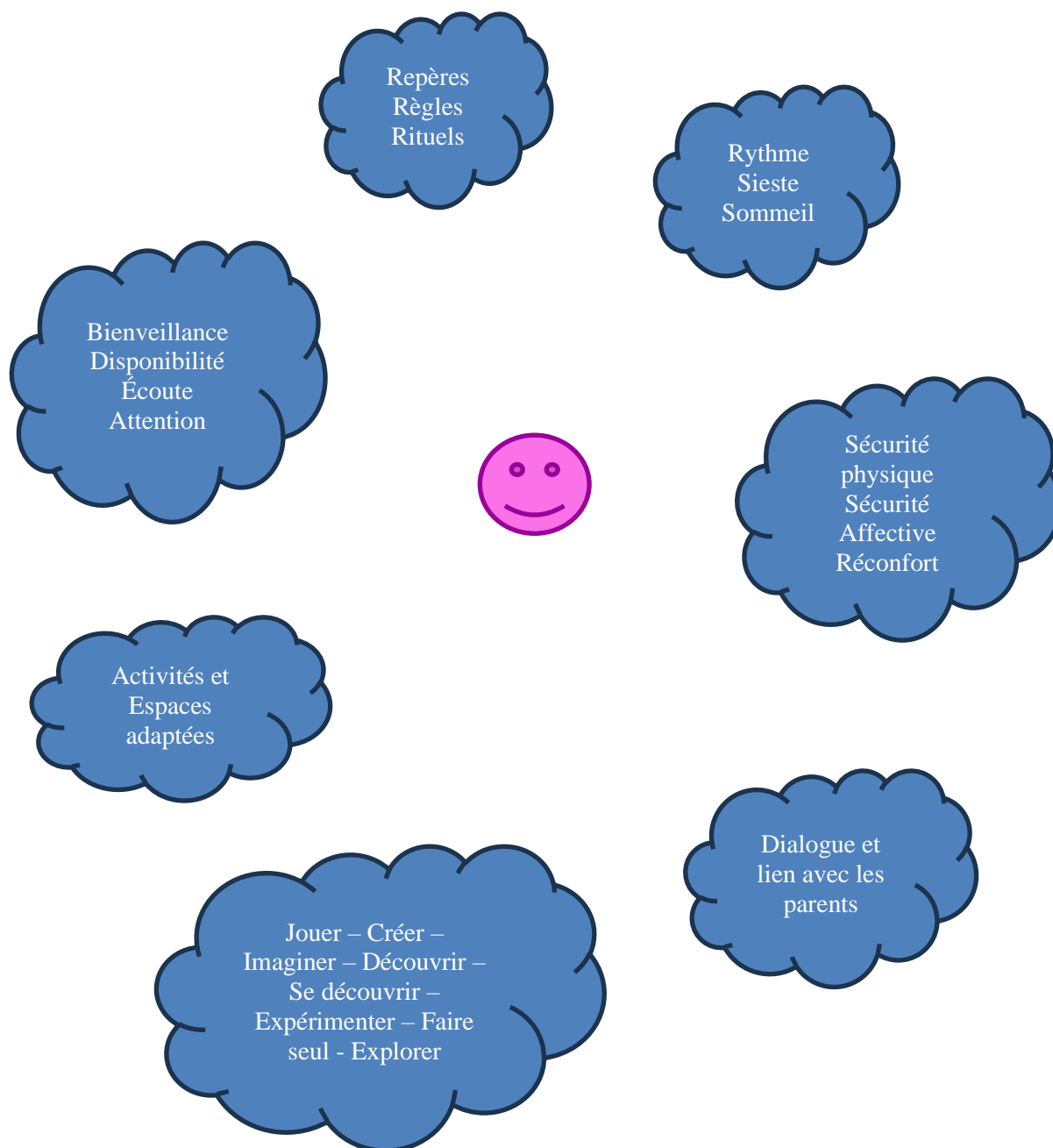
**LAISSER FAIRE ?**



**FAIRE AVEC ?**

**FAIRE À LA PLACE DE ?**

#### 4 Accueil moins de 6 ans



## *5 Les valeurs de la structure Lacoste.*

### **CONSIDÉRATION / ESTIME**

#### **Citation :**

« Ceux qui guident ont droit à l'estime, et ceux qui sont dirigés ont le droit à la considération. »

#### **Définition :**

La considération c'est le respect de l'autre. Prêter attention à chacun et répondre un maximum à leur besoins.

#### **En application :**

-Connaitre les enfants accueillis en discutant avec eux et en s'informant sur leur centres d'intérêts.

-Répondre aux besoins de tous les enfants en connaissant leur avis respectif.

#### **Ce que cela apporte :**

L'enfant considéré va respecter son entourage, il aura également confiance en lui et envers l'équipe d'animation. Cela va permettre d'écarter toute potentielle tension.

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE / INVESTISSEMENT

### **Citation :**

« La démocratie passe par le respect de toutes les minorités : c'est là le talent de la démocratie participative. »

### **Définition :**

Penser démocratiquement c'est permettre de prendre des décisions communes et de savoir mettre de côté ses envies personnelles. Chaque avis a le même poids, la même importance.

### **En application :**

- Le conseil des jeunes, les votes, les avis sur les activités et les sorties.
- Les jeunes peuvent exprimer leur point de vue sur des situations particulières, qu'elle soit positive ou négative.

### **Ce que cela apporte :**

Personne ne se sentira de côté. De ce fait, le jeune gagnera en assurance sur le plan social en s'exprimant plus facilement en grand groupe.

## EMPATHIE / COMPASSION

### **Citation :**

« Ne fais pas à autrui ce que tu ne souhaiterais pas qu'on te fasse. »

### **Définition :**

L'empathie, c'est la capacité de se mettre à la place de l'autre et de comprendre et respecter ses émotions.

### **En application :**

- Se mettre sur un pied d'égalité vis-à-vis de l'enfant en écoutant sincèrement ses confidences.
- Proposer un accompagnement adapté à chaque enfant, situation...

### **Ce que cela apporte :**

L'enfant va se sentir en confiance en ayant la possibilité de se confier et va pouvoir ainsi profiter pleinement de ses vacances en ayant le cœur léger.



## ***6 Les intentions éducatives de l'organisateur***

### **PRÉAMBULE :**

L'accueil de loisirs est laïque. La laïcité prend appui sur la reconnaissance du droit à la différence, elle permet la pluralité et accepte l'expression de tous et de chacun.

### **OBJECTIF ÉDUCATIF DE LA VILLE :**

L'accueil de loisirs s'adresse à tous les enfants de 6 ans à 14 ans. La vie collective, par sa richesse, contribue à la socialisation de l'enfant. En conséquence il appartient à l'équipe éducative de :

➡ **Apprendre le vivre ensemble**

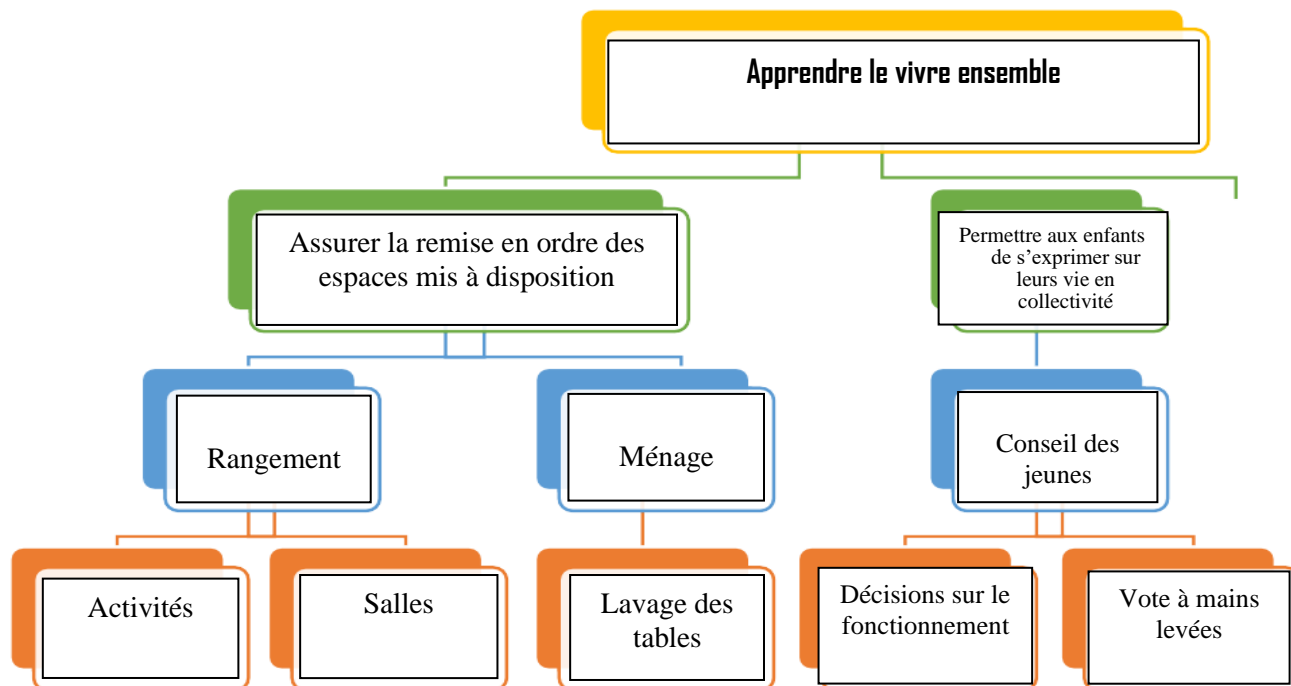
➡ **Favoriser l'épanouissement de l'enfant**

➡ **Se connecter avec le patrimoine naturel**

● **Structurer la journée afin de respecter le rythme de chaque enfant. (Page 23)**

● **Compléter la formation de l'animateur et le mettre en situation de membre actif d'un projet pédagogique. (Page 30)**

## 7 Les objectifs (conçut avec l'équipe d'animation en lien avec le PEDT)



**Évaluation qualitative** ☞ Est-ce devenu un réflexe pour le public de prendre ses propres décisions ?

**Critères d'évaluations** : Pas acquis / En cours d'acquisition / Totalement acquis

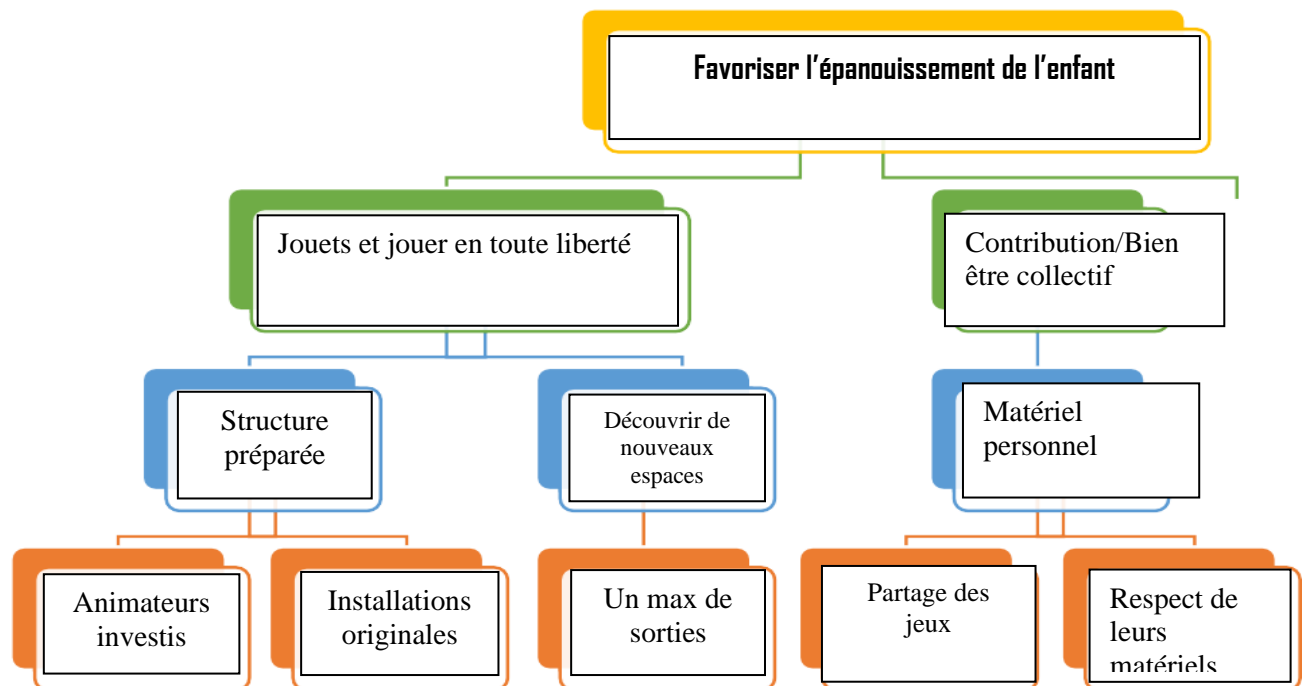
**Modalités** : Feuille de pointage stabilotées nominativement après réalisation.

**Évaluation quantitative** ☞ Est-ce-que plus de 50% du public a contribué aux tâches et positionnement ?

**Critères d'évaluations** : Oui / Non

**Modalités** : Feuille de pointage stabilotées nominativement après réalisation.

Combien de propositions lors des débats ? /5



**Évaluation qualitative** ☞ Est-ce que l'enfant s'est épanouie ?

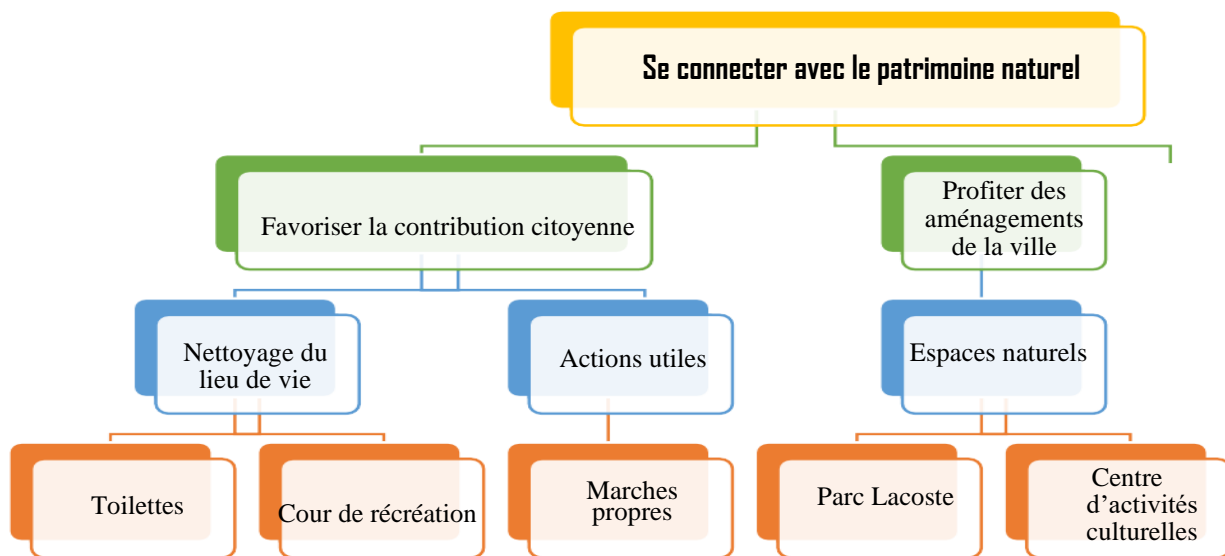
**Critères d'évaluations** : Bonne journée ?

**Modalités** : Tableau de satisfaction à double entrée avec code couleur.

**Évaluation quantitative** ☞ Est-ce que au moins 70% des enfants se sont amusés ?

**Critères d'évaluations** : Quantités de croix vertes sur la session.

**Modalités** : Tableau de satisfaction à double entrée.



**Évaluation qualitative** ☞ L'implication était-elle au rendez-vous ?

**Critères d'évaluations** : Public attentif ?

**Modalités** : Quizz lors du conseil.

**Évaluation quantitative** ↓

Combien d'espaces naturels exploités ? /2

Combien de déchets ramassés en moyenne par jour ? /10



## DÉROULEMENT

### *1. Journée type*

08H30 - Arrivée des animateurs / Aménagement des animations / Régulation

09H00 - Accueil des enfants en bas de la structure

09H15 - Collation

09H30 - Récréation

10H00 - Animations

11H45 / 12H00 - Rangement de la structure / Acheminement vers la cantine

12H00 - 13H00 - Repas

13H15 / 14h15 - Quartier libre par groupe

14H15 / 15h30 - Accueil décroisé

15H30 / 16H00 - Rangement / Vêtements + Préparation Goûter

16H00 / 16H30 - Goûter / Échange sur la journée

16H30 / 16H55 - Cohésion du directeur

16H55 / 17H00 - Récupération des vêtements / Acheminement vers les parents

17H00 / 17H15 - Départ des enfants

17H15 / 18H00 - Réunion bilan de la journée / Préparation du lendemain



## **2. Notre accueil**

Au sein de l'accueil de loisirs « Lacoste », en amont de l'arrivée des enfants, nous nous assurons dans un premier temps de l'aménagement de notre lieu d'accueil. C'est-à-dire un lieu bien rangé qui donne envie visuellement ou nous écartons tous les dangers potentiels.

Nous veillons également à assurer le respect des besoins physiologiques de notre public ➔ Accès aux toilettes, collation, verre et eau à disposition...

À l'accueil de notre public, nous nous employons à dynamiser le groupe en commençant la première journée par un mini-jeu de connaissance. Les jours suivants consisteront à faire profiter d'une demi-heure les enfants d'un temps récréatif dans la cour du bas. Cette démarche vise à laisser émerger les enfants entre eux tout en s'amusant avec nous (l'équipe d'animation).

Dans un deuxième temps, les jeunes catégorisés en deux groupe (les bleus) ☞ moins de 9 ans et (les rouges) ☞ à partir de 10 ans profiteront des animations installées en amont par l'équipe d'animation sur les temps du matin après la récréation.

L'après-midi, les espaces décrits de la page 7 à 11 leurs seront mis à disposition avec un libre choix total. Tout ceci dans le but de favoriser le « **vivre ensemble** ». Les jeunes accueillis pourront compter sur un regard bienveillant et professionnel de l'équipe d'animation positionnée stratégiquement.

Après le goûter, les enfants sont mobilisés pour une dernière cohésion « coutumière » mise en place par le directeur avant de retourner vers l'accueil du bas pour repartir avec leurs parents.

Voici les grandes lignes d'un accueil au sein de la structure élémentaire Lacoste.

- **Tout les lundis matin** ☞ Le conseil des jeunes
- **Tout les jeudis après-midi** ☞ Achats de jouets via le système de crédit

### *3. Projet d'animation / Planning d'activités*

#### **THÉMATIQUE : Full Sorties / zéro matériels**

Gros CHAMBOULEMENT ! La structure ne mettra aucun matériel à disposition. L'équipe pédagogique devra compter sur la collaboration de chaque enfant accueilli pour que chacun ramène un objet / jouet ou jeu afin de le mettre à profit de la structure.

Mesurer l'IMPORTANTCE de chaque bien mis à disposition en est le but.

Cette session sera portée sur le partage avec comme récompense un maximum de sorties.

Mais **AUSSI** ! Les extérieurs (cours de récréés) avec de nouveaux marquages au sol permettrons aux jeunes de se les approprier entre eux grâce à l'aide du matériel qu'ils auront ramenée de chez eux...

#### **CONCLUSION :**

- ☞ **Pas de planning mais de la spontanéité**
- ☞ **Sortir de notre zone de confort**
- ☞ **Bousculer nos habitudes**
- ☞ **Favoriser le Partage et la Bienveillance**
- ☞ **Redécouvrir les anciens jeux de cours qui faisaient autrefois notre **BONHEUR.****

#### *4. Sorties & Prestations*

##### **Mercredi 7 août 2024**

⇒ **ACCROBRANCHE**

Parc Jacques Chastellain île Lacroix rue sainte-Amélie 76000 Rouen

Départ 10h00 – Retour 12h30 en bus (15 puis 11)

##### **Vendredi 9 août 2024**

⇒ **AU CAC** à pied

##### **Lundi 12 août 2024**

⇒ **TOLYSLAND & Pique-Nique + PISCINE**

Rte des Andelys 27700 Les Trois Lacs

Départ 10h00 – Retour 16h00 en car

##### **Mercredi 14 août 2024**

**SAINT-EX** - 24 Bd Gambetta 76000 Rouen

Départ - Retour en bus (15)

##### **Vendredi 16 août 2024**

⇒ **BAGATELLE & Pique-Nique**

RD940, 62155 Merlimont

Départ 8h45 – Retour 15h45 en car

##### **Lundi 19 août 2024**

⇒ ...

##### **Mercredi 21 août 2024**

⇒ **FORET DE ROUMARE & Pique-Nique**


76380 Val De La Haye

Départ 10h00 – Retour 13h00








##### **Vendredi 23 août 2024**


⇒ ...


## 5. Les repas


**Menus communs 2024 / centre aéré Gérard Philippe** 

Du 5 au 9 août 2024


	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Hors d'œuvre au choix	Salade de tomates	Feuilleté fromage fondu	Concombre 	Tranche de pastèque	salade de tomate 
Plat protidique	Pennes sauce ratatouilles 	Poisson meunière	Rôti de dinde et son jus 	Omelette bio Sauce du soleil	Nugget végétarien + Ketchup maison
Sa garniture	Penne 	Petits pois + P de terre sautée	Haricots verts et carottes	Riz 	Frites
Produits laitiers au choix	Camembert 	Yaourt nature sucré canne à sucre 	Coulommien 	Fromage blanc aux fruits 	Gouda 
Desserts au choix	Fruit de saison	Fruit de saison	Fromage blanc sucré différemment : Miel	Crème dessert Vanille 	Compote de pommes et myrtilles sablé 
Gouter	jus+ gâteau	Pain+ pate a tartiner	Biscuit + jus	Fruit + gâteau	Viennoiserie+ jus

 Produit issu de l'Agriculture Biologique

 Œuf de poule élevée en plein air

 Viande Bovine Française

 Appellation d'Origine Protégée

 Plat végétarien

 Produit de la mer durable



**Menus communs 2024 / centre aéré Gérard Philippe** 

Du 12 au 16 août 2024

**Pique-nique**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Hors d'œuvre au choix		Salade de Tomate	Concombre en rondelles 	FERIE	
Plat protidique	sandwich	Pilón de Poulet à l'estragon frites 	Saucisses de Volaille Sauce Ratatouille 		sandwich
Sa garniture	chips		Penne 		chips
Produits laitiers au choix	fromage	Pointe de Breiz 	Saint Nectaire 		fromage 
Desserts au choix	Fruit de saison	Tarte au flan 	Compote pomme/fraise		fruit de saison
Gouter	gâteau + jus	Pain+ pate a tartiner	Biscuit + jus		gâteau + jus

 Produit issu de l'Agriculture Biologique

 Œuf de poule élevée en plein air

 Viande Bovine Française

 Appellation d'Origine Protégée

 Plat végétarien

 Produit de la mer durable



**Menus communs 2024 / centre aéré Gérard Philippe** 

Du 19 au 23 août 2024 dernière semaine des vacances 😊

**Pique-Nique**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Hors d'œuvre au choix	Tranche de pastèque	Salade de tomate		Concombres	Salade de betteraves rouges
Plat protidique	Colin d'Alaska pané au riz soufflé 	Haricots rouges et maïs façon chill 	Sandwich	Sauté de bœuf sauce romarin 	Nuggets + ketchup
Sa garniture	Coquillette 	Riz 	Chips	P de terre, Tomate, Oignons sautés	frites
Produits laitiers au choix	Saint Paulin	Camembert 	Fromage	Yaourt nature sucré	Emmental 
Desserts au choix	Compote de pomme allégée en sucre	Crème dessert vanille 	Fruit de saison	Beignet aux pommes 	Fruit de saison
Gouter	jus+ gâteau	Pain+ pate a tartiner	Gâteau + jus	Fruit + gâteau	Viennoiserie+ jus

 Produit issu de l'Agriculture Biologique

 Œuf de poule élevée en plein air

 Viande Bovine Française

 Appellation d'Origine Protégée

 Plat végétarien

 Produit de la mer durable





## ***6. Pauses animateurs/trices***

**Quartier libre (surveillé) 13h15 – 14h15** : L'équipe d'animation pédagogique vise à permettre aux jeunes de vaquer à leur occupation pendant le quartier libre. Ces derniers pourront profiter en autonomie (par groupe) des aménagements leur étant proposés, avec bien-sûr un œil bienveillant de la part de l'équipe. Cette dernière peut être amenée à intervenir en cas de litige ou bien tout simplement de pouvoir s'intégrer à un groupe et de profiter avec eux sans rien imposer... **Pendant 1 heure**

En parallèle de ce temps (quartier libre) : Les pauses échelonnées des animateurs se feront dès la remontée du groupe vers l'accueil de loisirs. (**30 minutes chacun**)

## IV. RÔLES ET MISSIONS DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

### 1. Le Directeur

L'organisateur	Animateurs	Enfants	Parents	Cuisine	Technique
<ul style="list-style-type: none"> <li>•fournir les dossiers administratifs de l'équipe d'animation</li> <li>•déclaration équipe sur TAM</li> <li>•affichages obligatoire</li> <li>•mettre en œuvre les objectifs du PEDT</li> <li>•évaluer les objectifs via des critères conçues avec l'équipe</li> <li>•rendre des comptes au maire et aux élus</li> <li>•vérifier les présences chiffrées (tableau d'heure) pour les facturations</li> <li>•obtenir des bons de commandes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•recruter l'équipe d'animation</li> <li>•mettre en place les réunions de préparation</li> <li>•transmettre ses valeurs professionnelles</li> <li>•instaurer un climat de confiance et de cohésion</li> <li>•aménagement la structure</li> <li>•organiser des temps de formation (sécurité, transports, jeux, réglementation)</li> <li>•concevoir les objectifs du projet pédagogique</li> <li>•mettre en place des actions pour y répondre, les évaluer</li> <li>•accompagner et évaluer (critique constructive)</li> <li>•valoriser, écouter</li> <li>•mettre à disposition du matériel adapté</li> <li>•veiller au rangement !</li> <li>•commander du matériel spécifique</li> <li>•être à l'heure pour accueillir son équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•accueillir les jeunes</li> <li>•mettre à disposition un cadre sécurisant</li> <li>•assurer la sécurité physique, morale et affective</li> <li>•être à l'écoute</li> <li>•donner du lien avec les règles de vie définis par tous et pour tous</li> <li>•faire respecter les besoins physiologiques des jeunes</li> <li>•mettre à disposition une équipe d'animation qualitative</li> <li>•favoriser l'épanouissement des enfants accueillis</li> <li>•évaluer le projet pédagogique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•enregistrer le numéro des parents</li> <li>•envoi du projet pédagogique par sms</li> <li>•assurer un contact sur la vie de la structure</li> <li>•réceptionner les fiches de renseignements indispensables</li> <li>•être disponible pour maintenir le lien (enfants-animateurs, projets...)</li> <li>•Communiquer le menu cantine, les sorties et horaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•valider le menu proposé</li> <li>•relayer les chiffres des présences pour les commandes de nourriture (repas &amp; gouter)</li> <li>•faire de la cantine un lieu convivial</li> <li>•travailler sur la notion d'anti-gaspillage (jeu du % à faire vivre)</li> <li>•prévenir 10 jours en avance pour un pique-nique</li> <li>•modifier le menu avant le démarrage de la session si besoin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•veiller à ce que l'équipe d'animation et les enfants soient polis à l'égard du personnel technique</li> <li>•s'assurer de faire rendre des locaux propres et décents</li> <li>•communiquer sur les éventuelles formalités</li> <li>•informer sur le matériel dégradé pendant ou en fin de session</li> <li>•rendre le véhicule de fonction intact</li> </ul>

## *2. L'animateur*

Préparation

Sensibilisation

Aménagement

Accueil

Déroulement

Rythme

Ambiance

Fin

Rangement

Analyse

**L**ors de la transmission d'une activité pour les enfants accueillis, voici les points auxquels les animateurs se réfèrent pour fournir un travail de qualité.

## **Réunions**

### **Réunion d'équipe (avant la session)**

Afin de bien préparer l'accueil de loisirs, l'équipe d'animation aura des réunions de préparation pour :

- Les papiers administratifs
- Visite des locaux
- Lecture du projet pédagogique et écriture d'objectifs communs
- Temps de formation et d'échange sur nos expériences
- Apports de nouveaux jeux, nouvelles techniques

### **Réunions d'équipe (pendant la session)**

Ces réunions ont lieu chaque soir (17H30-18H00) pour réguler et préparer le jour suivant.

1 fois par semaine (le jeudi de 18h à 19h00) aura lieu une réunion plus conséquente. Elle permet à l'équipe de se retrouver et d'échanger sur la semaine déroulée et de faire le point. Il y a lors de chacune de ces réunions un temps de parole individuel devant l'ensemble de l'équipe pour partager ses envies/besoins/idées/difficultés... Des temps de formation et de préparation.

### **Réunions individuelles**

Ces réunions permettent de faire un point avec l'animateur/trice, il/elle peut ainsi s'exprimer sur ses difficultés afin que le directeur puisse le/la conseiller et l'aider. Ces réunions ne sont pas prévues au programme sauf pour cas particulier (diplômé, stagiaire et non diplômés), mais elles peuvent très bien en être si le besoin s'en fait sentir...

### **Réunions suivis stagiaire**

Pour un stagiaire Bafa, une réunion par semaine est programmée en ce qui concerne son suivi de parcours.

- Une première, en fin de semaine afin d'évaluer les difficultés rencontrées par le stagiaire et définir des objectifs de progressions.
- La seconde, pendant la semaine suivante afin de mesurer la progression et ou la régression de l'animateur sur son implication professionnelle au sein de la structure...
- Puis la dernière, en fin de session pour faire le bilan à partir des objectifs fixés en commun et procéder à une validation de stage pratique ou non.

### 3. Outils d'évaluations

De l'animateur.

Conçue par l'équipe d'animation, pour l'équipe d'animation.

#### Savoir Faire :

Critères	Couleurs	Commentaires (animateurs)	Auto-évaluation
Préparation			
Sensibilisation			
Aménagement			
Accueil			
Déroulement			
Rythme			
Ambiance			
Fin			
Rangement			
Analyse			

-VIOLET « **CHAMPION** » : Contrôle total

-ROSE « **Qualifié** » : Bonne maîtrise

-JAUNE « **Amateur** » : En progression

-MARRON « **Débutant** » : À revoir

*Évaluer pour évoluer*

#### Savoir Être : Bilan

##### Avec le public :

Points forts :

Améliorations :

##### Avec l'équipe :

Points forts :

Améliorations :

##### Avec soi-même :

Points forts :

Améliorations :



## Évaluation du projet pédagogique

QUOI ?	COMMENT ?
Panneaux d'affichage des parents Session Août 2021	Système de gommettes
Panneaux d'affichage des parents #2 Session Toussaint 2021	Système positionnement de gommettes
Affichage dans les coins des salles Session Août 2022	Positionnement « Stabilo » sur l'organisation de l'accueil avec des demandes proposées
Papiers interactifs parents/enfants Session Toussaint 2022	Évaluation code couleur
Pochette fixé (aimé, pas aimé, aimerais) Session Août 2023	Papiers nominatif écrit, enfouit dans les pochettes
Feuille à gros titre Session Toussaint 2023	Formulation en groupe par écrit
Questionnaire par SMS Session Août 2024	Requête pour la prochaine session à formuler sur le questionnaire à choix multiples

## V. SÉCURITÉ

### ***1. Dans les locaux***

- l'aménagement des lieux;
- respecter les besoins physiologiques des enfants accueillis (manger, boire...)
- un point de rassemblement en cas d'incendie et des portes de secours ouvertes et libres d'accès;
- lors des sorties (gilets jaunes, positions stratégiques pour traverser);
- sensibiliser sur les potentiels dangers d'une sortie, d'une activité ou d'un jeu;
- en cas de canicule ou de forte chaleur (casquettes, crème solaire et bouteilles d'eau)
- du matériel adapté à la tranche d'âge abordée;
- faire la distinction entre le bien et le mal au sein d'un groupe;
- ne pas se bagarrer; ne pas s'insulter; ne pas critiquer mais discuter;
- ne pas être dans le jugement;
- avoir un langage adapté;
- être bienveillant dans ses propos;
- verbaliser ses émotions...

### ***2. Plan Vigipirate***

L'accès au site sera fermé à tout public extérieur. Les portails seront fermés à clé pour la sécurité de chaque personne sur le site. En cas de venue, nous demanderons d'attendre l'autorisation d'accès au directeur de l'accueil de loisirs.

### ***3. Règles sanitaires***

Respect de sa propre hygiène corporelle – Tousser dans son coude – Se laver les mains régulièrement – Propreté des locaux – Rangement sans ménagement - Aérer les pièces régulièrement -

### ***4. Les sorties***

Chaque animateur sortant de la structure avec un groupe devra préciser sur un tableau dans le bureau de la direction : Le lieu ; le nombre d'enfants ; le moyen de locomotion et la durée.

### ***5. Plan Canicule***

- Maintenir les stores ou volets fermés lorsque la façade est ensoleillée.
- Limiter l'ouverture des fenêtres : le renouvellement de l'air peut être obtenu par une ouverture de courte durée (entre cinq et dix minutes).
- Sensibiliser les parents à la nécessité d'adapter l'habillement des mineurs : prévoir des casquettes et, si nécessaire, de mettre, avant l'arrivée au centre, de la crème solaire.
- Faire boire régulièrement les mineurs et les inviter à mouiller leur peau.
- Être attentif à tout signe de dégradation de la santé (grande faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, nausées, vomissements, crampes musculaires, etc.)
- Réduire les activités physiques et supprimer les sorties aux heures les plus chaudes.
- Privilégier les lieux ombragés et/ou rafraichis.
- Éviter l'exposition au soleil. Si toutefois les mineurs sont exposés, même brièvement, il ne faut pas oublier de les protéger (chapeaux, casquettes, crème solaire à indice suffisant).

## **VI. RÈGLES DE BONS FONCTIONNEMENT**

**1.**

### **Drogue / Alcool**

- Toute consommation de drogue et d'alcool sont formellement interdite dans le cadre de la structure d'accueil de loisirs (Direction/Animateurs/Jeunes).
- Toute personne arrivant au sein de la structure, en état d'alcoolisation ou sous l'emprise de stupéfiants sera automatiquement renvoyée en dehors de l'accueil.

**2.**

### **Cigarettes**

Aucun jeune ne consomme de cigarette au sein de la structure.  
Même consigne pour l'équipe d'animation.

**3.**

### **Nourriture**

- Aucune nourriture n'est tolérée venant des jeunes dans le lieu d'accueil car si un jeune étant allergique profite de la nourriture ramenée par un camarade, les risques sont présents et le directeur en endossera la responsabilité.

Conclusion : Toute nourriture venant de l'extérieur de la structure est proscrite.

- Il en va de même pour la cantine. Aucun reste ne doit en sortir (par soucis de normes d'hygiène, étouffement etc...).

**4.**

### **Médicament**

Les jeunes qui ont des médicaments à prendre doivent pour ce faire, avoir une ordonnance du médecin à jour. Ces médicaments seront stockés dans la boîte à pharmacie, au bureau de la direction, fermée sous clé et disponible pour le traiter.

**5.**

### **Fiche de Renseignement**

Les parents doivent joindre les fiches de renseignements au sujet de leur enfant remplis (autorisation photos ; numéros à appeler ; allergie ; autorisation de rentrer seul / avec qui ) avant le début de la session.

**6.**

### **Affaires Personnelles**

Les affaires personnelles des jeunes sont tolérées dans la structure (jeux de sociétés, jouets). L'accueil n'est pas responsable des vols et pertes des objets amenés, ils sont sous la responsabilité du jeune.

**7.**

### **Téléphone Portable**

Les téléphones ne sont pas tolérés dans la structure. Le droit à l'image est au rendez-vous !  
Aussi personne ne prendra qui que ce soit en photo ou vidéo sans son autorisation.  
(Pas d'affichage sur les réseaux)

**8.**

### **Tenue Vestimentaire**

Des tenues adaptées et sécuritaires sont souhaitables quant aux animations que nous proposons. Aussi nous déconseillons de venir sur la structure en tong et en claquettes.

**9.**

### **Brimades**

Des discours pointant du doigt les différences physiques, mentales, etc... Peuvent être d'une part insultante vis-à-vis du jugé mais contraignante psychologiquement quant à son épanouissement personnel... Eviter les préjugés/stéréotypes en se disant qu'un tel ne pourra pas faire ça car il est comme si comme ça, est un discours à exclure hors de nos murs ! Tout le monde a le droit à sa chance et peut contribuer de toutes les manières possibles. Se surélever les uns les autres fera la force de notre session.

#### **Séréotypes**

Il s'agit d'idées reçues, d'opinions toutes faites, plus ou moins largement partagées par une population donnée. Les stéréotypes peuvent être positifs, neutres ou négatifs.

#### **Préjugés**

Il s'agit d'un jugement sur quelqu'un ou quelque chose formé d'avance à partir d'une expérience personnelle qui vient de notre éducation, de la famille et de l'entourage ou de nos impressions.

C'est une manière d'avoir une opinion lorsque l'on ne connaît pas quelqu'un ou quelque chose : on fait des suppositions à partir de ce que nous savons.

---

## **10.**

### **Conseil des Jeunes**

Les règles de vie sont définies par l'ensemble de l'équipe pédagogique avec les enfants.  
Inspiré de la pédagogie Korczak → « Tribunal des enfants par les enfants »

Art.1 **NE PAS SE BAGARRER**

Art.2 **NE PAS COURIR DANS LES SALLES**

Art.3 **NE PAS DIRE DE GROS MOTS**

Art.4 **NE PAS MONTER SUR LES TABLES ET LES CHAISES**

Art.5 **NE PAS JETER LES JOUETS**

Art.6 **RESPECTER LES ANIMATEURS ET LES JEUNES**

Art.7 **NE PAS DECHIRER LES DESSINS DES AUTRES**

Art.8 **NE PAS EMBETER LES AUTRES**

Art.9 **NE PAS CRIER DANS LA CANTINE**

Art.10 **NE PAS CASSER LES JOUETS ET NE PAS LES VOLER**

Art.11 **NE PAS MARCHER SUR LA ROUTE LORS DES SORTIES**

Art.12 **NE PAS EXCLURE LES GENS**

Art.13 **NE PAS QUITTER LE CENTRE SANS AUTORISATION** **(INSOLVABLE)**

Art.14 **NE PAS MENTIR**

Art.15 **NE PAS COUPER LA PAROLE**

Art.16 **PAS DE TÉLÉPHONE SAUF PENDANT LE QUARTIER LIBRE**

Art.17 **NE PAS LAISSER « TRAINER » SES AFFAIRES**

Art. 18 **NE PAS PERDRE LE MATÉRIEL DE L'ACCUEIL**

Art. 19 **NE PAS SE LEVER DE TABLE SANS AUTORISATION À LA CANTINE**

Légende  : **Crédit(s) perdu par infractions commises du règlement conçues par les enfants pour les enfants.**

**SUITE →**



Art.20 **JOUER**

Art.21 **ALLER AUX TOILETTES**

Art.22 **DEMANDER UN JEU DE SOCIÉTÉ**

Art.23 **POSER DES QUESTIONS**

Art.24 **AIDER LES ANIMATEURS**

Art.25 **JOUER AVEC LES ANIMATEURS**

Art.26 **SE FAIRE DES COPAINS**

Art.27 **SE DÉPLACER LIBREMENT DANS LE CENTRE (EN TANT VOULU)**

Art.28 **DESSINER SUR LES VITRES DU CENTRE AVEC LES POSCAS**

Art.29 **JOUER DEHORS**

Art.30 **PARTAGER**

Art.31 **DÉCORER LE CENTRE**

Art.32 **RIGOLER**

Art.33 **DIRE CE QUE L'ON PENSE**

Art.34 **ETRE SOI MEME**

Art.35 **NE RIEN FAIRE**

Art.36 **RAMENER DES JOUETS DE LA MAISON POUR LA BOITE À DONS**

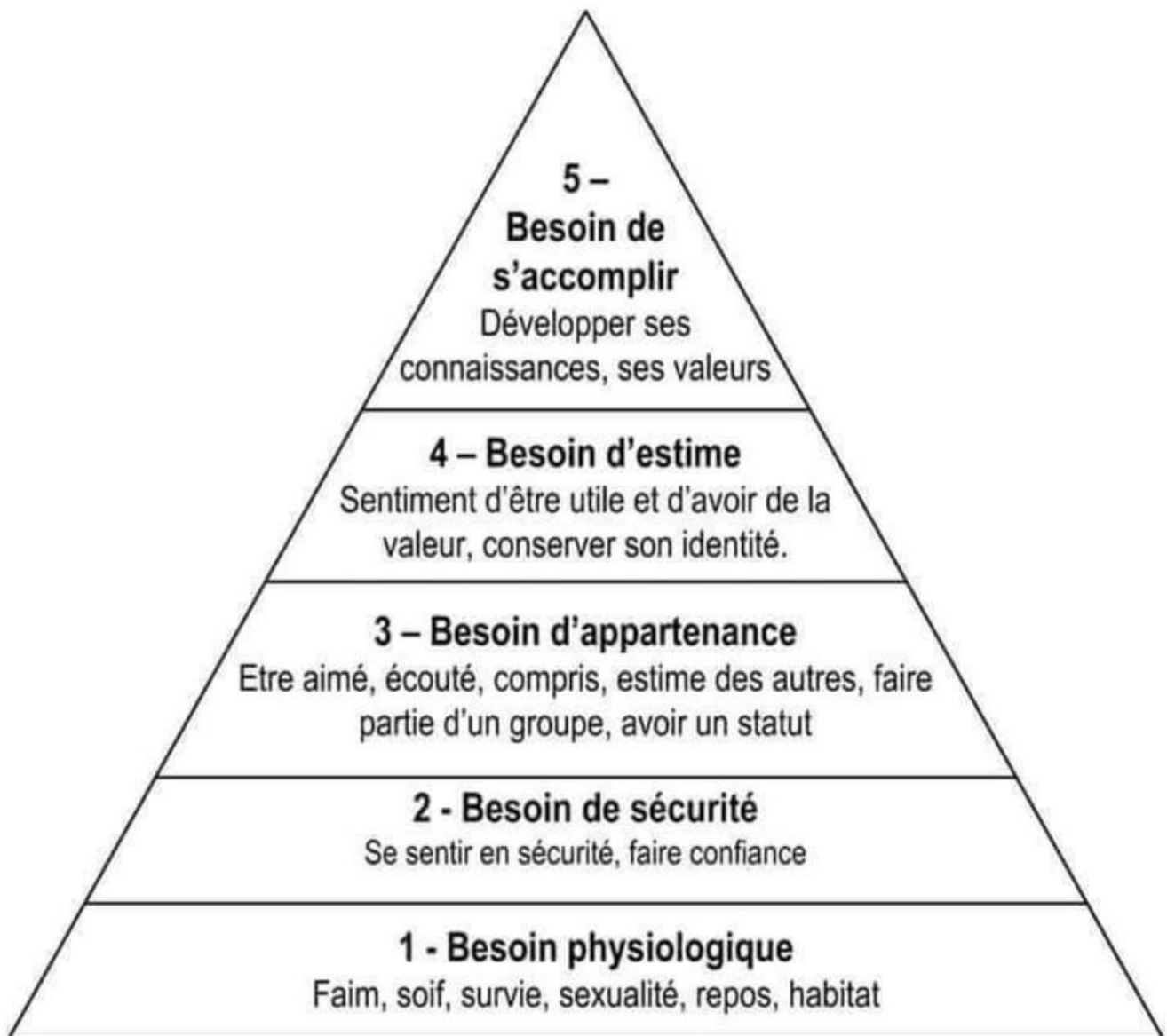
## VII. ACTIONS UTILES

- Meilleurs mangeurs (%)
- Passage d'un coup de balais dans les salles
- Ramasser les déchets dans la cour de l'accueil de loisirs
- Ramener des jouets / des jeux de sociétés / livres pour la boîte à dons (
  - Lavage des tables (déjeuner, repas et activités)
  - Nettoyage du camion en fin de session
  - Rendre un service spécifique à un animateur
- Enlever les pierres et les bâtons sur le chemin du camion / les escaliers

Légende  : Crédit pour investir dans les jouets de la boîte à dons

➔ Un jeu / jouet désiré = **Nombre de crédit selon le coût du jouet désiré**

## IX BESOINS PHYSIOLOGIQUE



FIN